



# LA GUERRE AUX GASPILLAGES ET AUX DEPENSES INUTILES

gouvernement est résolu à réduire les dépenses du Service Civil — Les chefs de départements seront convoqués et invités à répondre à certaines questions — Le service extérieur affecté — Les heures de travail seront prolongées.

## LES EMPLOYES AUX POSTES

Le gouvernement vient de déclarer la guerre aux gaspillages et aux dépenses inutiles dans l'administration, et l'on s'attend à ce qu'il commence à réduire les dépenses dans le service civil, d'après ce qu'il a annoncé. Les chefs de départements sont invités à rencontrer les membres du gouvernement et de la commission du service civil pour répondre à diverses questions se rapportant à la réduction du personnel dans les ministères comme dans le service extérieur. La lettre suivante a été envoyée aux sous-ministres:

Ottawa, Janvier le 26, 1924.

Le premier ministre m'a demandé de vous inviter à être présent à une assemblée des chefs de départements et des membres de la commission du service civil, à laquelle assisteront les représentants du gouvernement, et qui aura lieu vendredi, le 1er février, à 4 heures, l'après-midi, bureau 239, Bloc l'Est, (aux environs du bureau Conseil).

L'objet de cette assemblée est de discuter, avec les membres du gouvernement, les dépenses du service civil, et les moyens qu'ils y auront de diminuer le nombre des employés, et de pratiquer d'autres économies dans l'administration du gouvernement. Les membres du gouvernement s'attendent à ce que quelque sous-ministre soit en position de fournir toutes les informations voulues au sujet du nombre et du salaire des employés pour quels une allocation est demandée dans le budget du gouvernement civil, tel que déposé, et d'indiquer les positions où des coupures pourraient être effectuées.

E. J. Lemire, Greffier du Conseil Privé.

## LES SOUS-MINISTRES

Depuis quelques jours des rumeurs couraient à ce sujet dans les départements et les sous-ministres ont fait le tour des ministères récemment. Quelques-uns vont protester qu'ils ne peuvent pas amplifier leur travail avec un personnel réduit et d'autres vont déclarer qu'avec des heures de travail prolongées, il est possible de quitter leur tâche.

Les membres du cabinet, paralt, exigeront de très fortes raisons qu'un fonctionnaire reste sur liste de paye, car ils ont oui déclaré que le personnel de certains départements étaient beaucoup trop nombreux. Les sous-ministres devront aussi expliquer comment ils peuvent se tirer d'affaires l'hiver que les fonctionnaires quittent l'ouvrage à 4 heures et que p. c. d'entre eux prennent leurs vacances.

Si l'on renvoie des fonctionnaires, il est probable que les heures de travail seront prolongées pour ceux qui resteront. Le premier ministre Ramsay Macdonald suit l'Angleterre les méthodes du Mussolini et de Primo de Rivera, en balayant pitoyablement le surnuméraire fonctionnaire, et l'on attribue à l'hon. M. King les mêmes intentions.

D'après des informations personnelles que nous avons eues, il sera tout question à la réunion d'aujourd'hui du service extérieur, et on parle même de mettre à pied

## LE NOMBRE DES MINISTRES SERA REDUIT

Dans la réduction du personnel que le gouvernement se propose de faire, les hauts fonctionnaires des départements, car le cabinet à l'intention, dit-on, de diminuer le nombre de ses membres. Il est possible, a-t-on déclaré ce matin, qu'un ou deux ministres disparaissent et que son ministère soit fusionné avec un autre.

Le nombre actuel des membres du cabinet est de dix-sept, alors que dans l'ancien cabinet les ministres étaient au nombre de vingt et l'on songerait à n'en avoir que quinze, si le projet actuellement discuté réussit.

Qui sera sacrifié par amour de l'économie? C'est le secret des dieux et des ministres.

## LA VAGUE DE FROID A QUITTE LE PAYS

LE MERCURE MONTE RAPIDEMENT DANS L'OUEST TANDIS QUE L'EST S'ADOUCT SENSIBLEMENT. OTTAWA, MONTREAL ET QUEBEC RESTENT FROIDS. — PLUS DOUX DE MAIN.

Ce matin à huit heures la vague de froid (la seconde depuis le commencement du mois) avait commencé à l'ouest. Nulle part le mercure marquait moins de zéro. L'ouest, jout d'une température très douce et l'est s'adoucit rapidement. Hier dans l'ouest la moyenne maximale était de 40 au-dessus du zéro et le minimum de cette nuit a été de 25 degrés. L'est est quelque peu plus froid.

Ottawa, Montréal et Québec restent les trois points les plus froids de tous le pays. Cette nuit le mercure était à 2 au-dessus de zéro à Ottawa et à 4 degrés sous zéro à Montréal et à Québec.

Ce matin le mercure marquait à Ottawa 6 au-dessus de zéro, à Montréal, 10 et à Québec, 6. C'était les trois points les plus froids de tout le pays. A Victoria le mercure était à 46.

Les pronostics nous font prévoir une température beaucoup plus douce pour les prochaines 24 heures.

### LA TEMPERATURE

	Hier	Cette
	A 8 hres max.	min.
Victoria	46	42
Calgary	39	44
Edmonton	29	42
Prince Albert	28	38
Winnipeg	32	36
Sault Ste-Marie	30	22
Toronto	36	36
Kingston	34	24
Ottawa	6	2
Montréal	10	6
Quebec	6	4
St-Jean	18	2
Halifax	32	8

## Faits-Ottawa

### M. Beauchesne

M. Arthur Beauchesne, greffier de la Chambre des Communes, donnera jeudi le 31 janvier à 8 h 30 p. m. dans la grande salle de l'hôtel Ritz-Carlton, sous les auspices du comité de l'Alliance Française de Montréal, une conférence, dit-on, de diminuer le nombre de ses membres. Il est possible, a-t-on déclaré ce matin, qu'un ou deux ministres disparaissent et que son ministère soit fusionné avec un autre.

Le nombre actuel des membres du cabinet est de dix-sept, alors que dans l'ancien cabinet les ministres étaient au nombre de vingt et l'on songerait à n'en avoir que quinze, si le projet actuellement discuté réussit.

Qui sera sacrifié par amour de l'économie? C'est le secret des dieux et des ministres.

## M. A. CARDIN SERA MINISTRE PROBABLEMENT

LES RUMEURS VONT SE PRECISER D'ICI QUELQUES JOURS — M. FERNAND RINFRET ET LES INTERETS MONTREALAIS.

Nous aurons d'ici quelque temps les précisions officielles sur le représentant de la province de Québec que le premier ministre doit appeler dans le cabinet. Il semble assuré, plus que jamais que M. Arthur Cardin, du comté de Richelieu sera le choix du gouvernement. Le nom de M. Fernand Rinfret est mis en velette par les intérêts montréalais qui voudraient voir un homme de Montréal prendre la place, non pas le porteefeuille, qui ira à l'hon. Ernest Lapointe, laissé vacant par Sir Lomer Gouin. L'on accorde à M. Cardin une grande influence dans le parti et l'on répète que dans les caucus, le silencieux député de Richelieu est écouté comme un sage conseiller.

Le premier ministre a déclaré hier qu'il n'avait rien de nouveau au sujet de la nomination d'un nouveau ministre, mais il a promis que cette nomination se ferait quelque temps avant la session prochaine.

Questionné au sujet des rumeurs qui ont couru dans la province de Québec sur le retour dans l'arène fédérale de Sir Clifford Sifton, il a déclaré n'en savoir. Son nom est surtout mentionné parce que nous traversons, comme au temps de Sir Wilfrid Laurier, par une crise d'immigration, et que l'ancien ministre Sifton s'était spécialisé dans ce genre de questions. Celui que l'on nomme maintenant parmi les représentants de l'Ouest pour entrer dans le ministère serait M. James Stewart, président de la commission des grains. L'hon. M. Dunning n'a pas voulu faire des déclarations à son retour dans la Saskatchewan, au sujet de l'issu des entretiens qu'il eut avec le premier ministre et l'hon. M. Crerar, pour une meilleure table une préparation prétable il ne reste pas moins certain que l'art est accessible à tous. C'est une question de sentiment personnel. Si bien que l'on est libre d'aimer ou de ne pas aimer une œuvre d'art. L'émotion esthétique est purement un sentiment.

### LE PLAISIR ESTHETIQUE

M. Paradis a fait précéder sa promenade à la galerie de peinture d'un commentaire sur le plaisir esthétique. Il a insisté sur le caractère particulier de tous les arts qui est de nous donner des plaisirs. C'est un luxe, direz-vous, mais c'est le plus cultivé et le plus noble" dit M. Paradis. L'œuvre d'art est pour cette raison un bien public et celui qui le possède le plus est celui-là qui sait davantage en découvrir tous les secrets.

M. Paradis a aussi insisté sur un autre principe. "C'est le caractère, dit-il, de l'artiste qui se révèle dans une œuvre d'art. Il faut surtout rechercher deux choses: le caractère de l'artiste et la nature des choses qu'il a voulu y mettre."

### LES TABLEAUX

Après ces commentaires M. Paradis passe en revue l'un après l'autre les tableaux qui se présentent à sa vue dans sa promenade à la galerie des peintures. Le premier représenté Adam et Ève. C'est une œuvre de la decadence italienne. On jugeait alors de l'habileté de l'artiste d'après son tableau.

M. Paradis passe ensuite à un autre tableau de Millet le peintre du paysan. Il est le premier artiste français à faire entrer le paysan dans la grande peinture. Avant Millet le paysan était un accessoire et personne ne s'était appliquée à faire connaître son effort intelligent et patient sur la terre. De ce grand artiste on connaît surtout dans le grand public "L'Angelus" mais, dit M. Paradis, c'est l'œuvre peut-être le moins bon de Millet.

Il signale ensuite en passant un portrait excessivement détesté de William Beachy, un portrait de Charles le Roi d'Angleterre, un autre de l'école vénitienne, une œuvre de l'école hollandaise, une autre de l'école vénitienne, une œuvre peut-être le moins bon de Millet.

Il signale ensuite en passant un portrait excessivement détesté de William Beachy, un portrait de Charles le Roi d'Angleterre, un autre de l'école hollandaise, une œuvre de l'école vénitienne, une œuvre peut-être le moins bon de Millet.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.

On imposera une taxe de 10 centimes sur les œuvres exposées.